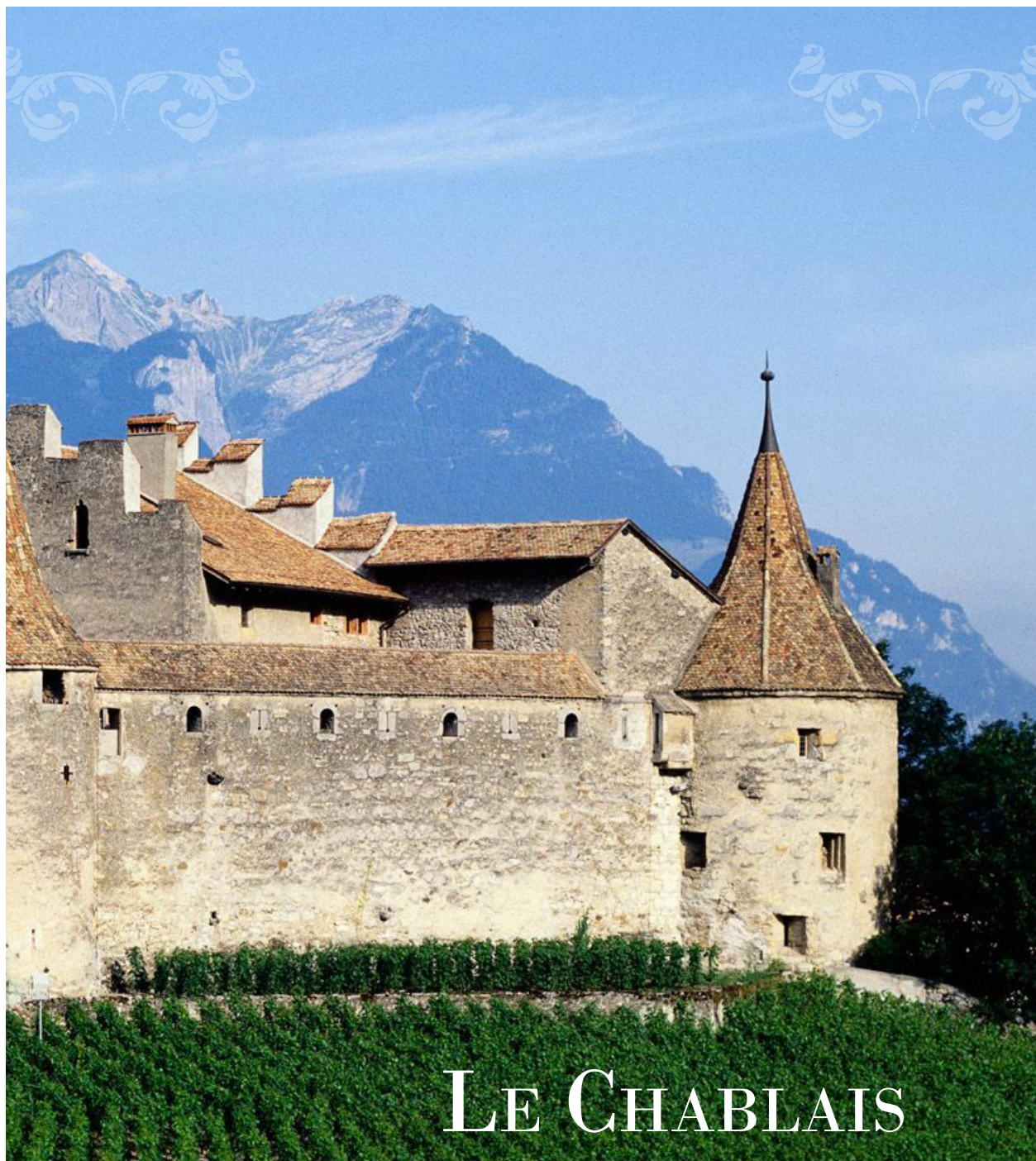




LE CHABLAIS

La Via Francigena

Robert Giroud

L'origine de la *Via Francigena* qui relie Canterbury à Rome – en traversant quatre pays, l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie – remonte bien avant la pratique du pèlerinage. Dès le début de notre ère, soldats et marchands cheminent du nord au sud de l'Europe en empruntant une voie de communication – un maillage de voies empierrées – construite par les Romains.

Il y a les routes, les anciennes voies romaines autour desquelles divaguent, en fuseaux, différents chemins qu'empruntent colporteurs et pèlerins. L'Empire romain a légué à l'Occident médiéval un remarquable réseau de voies dallées, la *via lapide strata*, rectiligne ainsi que des routes empierrées (des cailloux liés par la chaux, d'où le vocable « chaussée » est issu) ; la route est plus sinueuse, elle effectue des détours pour passer près de telle abbaye ou ville marchande ; elles sont également empruntées pour accomplir un pèlerinage qui apporte le salut de l'âme.

Au Moyen Âge, ce sont des commerçants – les « pieds poudreux » comme les désigne l'historien belge Henri Pirenne – notamment pour se rendre aux foires médiévales de Champagne – qui l'empruntent pour transporter des marchandises d'Orient – comme la soie ou les épices – vers les marchés du nord de l'Europe pour les échanger avec les tissus de Flandre et du Brabant.

Au fil des siècles, la circulation s'intensifie le long de la *Via Francigena* qui devient un axe de communication important entre le nord et le sud de l'Europe. Elle représente une voie de communication

pour « la réalisation de l'unité culturelle européenne au Moyen Âge » ; en plus de faciliter le déplacement des gens ainsi que des marchandises, elle contribue à « la diffusion de la connaissance, des idées et des expériences ».

Les légions romaines de l'empereur Claude empruntent cet itinéraire pour s'en aller conquérir la [Grande] Bretagne. En 43, quatre légions romaines débarquent sur les côtes de Bretagne, en 44 ils franchissent la Tamise et s'emparent de Camulodunum (près de l'actuelle Colchester dans l'Essex) en présence de Claude.

Et puis, au début du IV^e siècle, un événement majeur vient renforcer la pratique du pèlerinage. Après sa victoire du pont Milvius (le 28 octobre 312, sur le Tibre, à la sortie de Rome) sur son rival Maxence, Constantin promulgue, le 13 juin 313, l'édit de tolérance de Milan qui ramène la paix religieuse dans l'Empire en autorisant la pratique de la religion chrétienne. Dès lors, le pèlerinage, forme privilégiée de pénitence, se développe et de plus en plus de pèlerins entreprennent le voyage de Rome afin de visiter le Saint-Siège ainsi que les tombeaux des apôtres Pierre et Paul.

Lorsqu'au VII^e siècle, Lombards et Byzantins s'affrontent pour contrôler le territoire de l'actuelle Italie, la situation devient périlleuse pour ceux qui s'aventurent sur les routes. Dès lors, pèlerins et commerçants s'écartent, par sécurité, des zones sous le contrôle des Byzantins et privilégient un autre tracé à travers les Appennins par le col de la Cisa en direction de Lucques, un

parcours connu sous la dénomination de *Via di Monte Bardone*. En 772, lorsque les Lombards menacent l'Etat pontifical, Charlemagne, le roi des Francs, se porte au secours du pape Adrien Ier ; il fait le siège de Pavie (juin 774) obligeant le roi lombard Didier à capituler et devient roi de Lombardie. C'est à partir de cette époque que la *Via di Monte Bardone* – comme un hommage aux Francs et à leur roi défenseur de la chrétienté – prend le nom de *Via Francigena* qui signifie « la route qui vient de France » ou « la route des Francs ».

Enfin, c'est vers la fin du Xe siècle qu'un autre événement particulier apporte une notoriété plus grande à la *Via Francigena*. En 990, alors qu'il vient d'être ordonné archevêque de Canterbury – succédant à Aethelgar –, Sigéric, abbé de Saint Augustin à Canterbury, puis évêque de Ramsbury depuis 985, se rend à Rome pour recevoir le *pallium* – étole de laine blanche, semée de six croix noires, que portent, en certaines occasions, le pape ainsi que les archevêques métropolitains – des main du pape Jean XV. Après trois jours passés à Rome, il prend le chemin du retour vers Canterbury ; son secrétaire relate cet itinéraire dans la description des 79 étapes d'une vingtaine de kilomètres chacune (environ 2000 km). Ce document – deux feuillets d'une quarantaine de lignes précieusement conservé au British Museum – devient l'élément de référence pour les futurs pèlerins se rendant à Rome. Sur le tronçon qui traverse le territoire, qui aujourd'hui constitue les cantons suisses du Valais et de Vaud, fait à ce moment-là partie du royaume de la



Bourgogne transjurane – s'échelonnent les huit étapes numérotées de 49 à 56, soit Bourg-Saint-Pierre (*Petrecastel*), Orsières (*Ursiores*), Saint-Maurice (*Sce Maurici*), Aigle

(*Burbulei*), Vevey (*Vivaec*), Lausanne (*Losanna*), Orbe (*Urba*) et Yverdon (*Antifern*).

Entre le premier et le deuxième millénaire, le pèlerinage se développe et devient un phénomène de masse. La *Via Francigena* représente la voie de conjonction de toutes les grandes routes de la foi, une trentaine en Europe. Ainsi, les pèlerins « provenant du nord de l'Europe parcouraient la *Via Francigena* » en direction de Rome avant de poursuivre leur chemin le long de la Via Appia et se diriger vers les ports des Pouilles où ils embarquent pour la Terre Sainte, but ultime de leur voyage.

Un autre phénomène particulier provoque un regain d'affluence sur la *Via Francigena* lorsque le pape Boniface décrète « le jubilé pour l'an 1300 ». A cette occasion, les pèlerins qui se rendent à Rome bénéficient d'une indulgence plénière, c'est-à-dire la rémission de leurs péchés, une faveur qui, jusqu'à cette date, ne s'obtenait qu'en participant aux Croisades.

En 1994 puis en 2004, le Conseil de l'Europe reconnaît la valeur culturelle de la *Via Francigena* et la déclare itinéraire culturel européen. En avril 2001 est constituée l'Association européenne des Vie Francigene (AEVF). Aujourd'hui, le parcours de la *Via Francigena* s'articule en quarante quatre étapes.

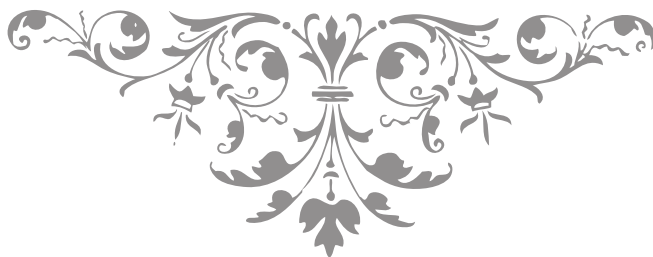
La Via Francigena dans le Chablais

Robert Giroud

Dans l'actuel territoire helvétique, la *Via Francigena* traverse les cantons de Vaud et du Valais – de La Grande Borne près de l'Auberson au col du Grand-Saint-Bernard situé à 2500 mètres d'altitude, soit le point le plus élevé du parcours – un parcours de près de 216 kilomètres.

Dans sa traversée du Chablais, la *Via Francigena* emprunte quasiment le même tracé de la route que les Romains avaient construite comme en témoigne les colonnes milliaires que l'on peut découvrir à l'église Saint Victor à Ollon ou dans le hall de l'administration communale d'Yverne. Depuis Villeneuve (qui, il y a huit siècle recevait ses franchises du comte de Savoie), la *Via Francigena* emprunte un tracé sur le versant droit de la vallée du Rhône, afin d'éviter la plaine marécageuse de l'époque ; on atteint Roche, puis

la traversée du vignoble de l'Ovaille à Yverne pour atteindre Aigle et admirer son château médiéval, avant de poursuivre vers Ollon puis rejoindre la plaine en passant près de l'ancienne maison abbatiale de Salaz et longer les confins de Bex, au lieu-dit les Dévens ; enfin on traverse le pont qui enjambe le Rhône à Massongex (*Tarnaiæ*, la capitale des Nantuates), pour arriver à Saint-Maurice, là où Sigeric faisait halte quelques siècles auparavant. Saint-Maurice, ultime étape en terres chablaisiennes, se situe à mi-chemin du parcours entre Rome et Canterbury (siège du plus ancien archevêché d'Angleterre (597). Saint-Maurice, où quinze siècle auparavant, en 515, Sigismond construit ce qui aujourd'hui est considéré comme la plus ancienne abbaye de l'Europe chrétienne.





Le Chablais

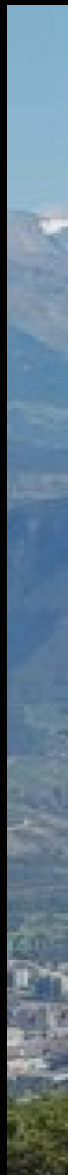
Le Chablais actuel forme une région transfrontalière qui s'étend sur deux pays : la Suisse et la France ; en Suisse – situé sur les deux rives du Rhône, entre la Croix d'Ottan (à l'ouest de Martigny) et la « tête du lac » Léman – son territoire se répartit entre les cantons de Vaud et celui du Valais. Dans la partie française, il s'étend au sud du lac Léman de Saint-Gingolph jusqu'à la frontière genevoise et forme la partie septentrionale du département de la Haute-Savoie. Cet espace territorial, ballotté au cours des siècles entre différents pouvoirs juridictionnels, a représenté un objet de convoitise pour la Maison de Savoie, l'évêque de Sion et les patriciens de la République de Berne. Le Chablais a ainsi vu ses frontières se modifier au fil du temps et au gré des multiples péripéties conquérantes.

Dès le milieu du V^e siècle avant notre ère, la région du Chablais est habitée par les *Nantuates*, un peuple celte. Le vocable *Nantuata* du latin *Vallenses*, « habitants de la vallée », donne son nom au Valais où cohabitent trois autres peuplades, les *Ubères* dans le Haut-Valais, les *Sedunes* dans le Centre et les *Véragres* dans la région de Martigny.

Vers l'an 16 avant notre ère, lors de la conquête du Valais par les légions de l'empereur Auguste, le Chablais est une région de la *Vallis Poenina* laquelle fait partie de la province *Rhétie-Vindélicie* ; puis, à la fin du II^e siècle, elle est rattachée à la province des Alpes Poenines ; ensuite, lors de la réforme relative à la réorganisation de l'empire (de Dioclétien

et Constantin), le Valais (*civitas Vallensis*) devient l'une des provinces du diocèse de Vienne dans la préfecture de la Gaule. La découverte, au cours de la période contemporaine, de bornes milliaires, datant du III^e siècle, attestent l'existence d'un important réseau routier aménagé par l'empereur Claude pour relier l'Italie à la Gaule septentrionale par le col du Grand-Saint-Bernard et traversant le Chablais.

Lorsqu'en 476, l'Empire romain s'écroule, la *civitas Vallensis* devient le *pagus Vallensis* (pays) et le Chablais se trouve rattaché au royaume des Burgondes de Gondebaud ; son fils Sigismond – fondateur en 515 du monastère de Saint-Maurice d'Agaune – lui succède. Lorsque les fils de Clovis, après avoir exécuté Sigismond puis infligé une défaite à son successeur Gondemar à Autun en 534, s'emparent du royaume burgonde pour l'annexer à l'Empire franc, le Chablais va connaître deux siècles de règne sous les rois francs mérovingiens. Et lorsque, tirant parti du déclin de la dynastie des Mérovingiens et de la faiblesse de leurs rois, Pépin le Bref, par le coup d'Etat de novembre 751, se fait proclamer roi par une assemblée de tous les Francs, le Chablais intègre l'Empire carolingien. A la mort de Louis le Pieux (fils de Charlemagne), ses trois fils divisent l'Empire en trois royaumes et le Chablais se situe dans celui de Lothaire, la Lotharingie. Enfin, lors du décès de Charles le Gros (petit-fils de Louis le Pieux), le 13 janvier 888, Rodolphe I^{er} (descendant d'une famille bavaroise des Welfs), abbé laïc de Saint-Maurice se fait proclamer roi





Le Chablais vu du ciel



de la Bourgogne transjurane à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Cet événement annonce la fin de l'empire carolingien et surtout l'intégration du Chablais au sein du royaume de Bourgogne.

Vers la fin du IX^e siècle, deux faits d'une importance particulière viennent modifier profondément et pour près de huit siècles la configuration territoriale de la vallée du Rhône, le *pagus vallensis*. Il s'agit d'une partition avec d'abord le détachement de la partie occidentale puis la donation de 999. En 999, Rodolphe III fait don – la Donation de 999 – à l'église Notre-Dame de Sion pour augmenter les revenus de la cathédrale ainsi que pour récompenser l'évêque Hugues du territoire sis en amont de la Croix d'Ottan (à l'ouest de Martigny) jusqu'aux sources du Rhône pour former le comté du Valais sous l'autorité de l'évêque de Sion, Hugues. A une époque que l'on peut situer entre 839

et 921, plus probablement aux alentours de 888, le territoire qui s'étend en aval de la Croix d'Ottan et jusqu'à la Dranse de Thonon est détaché du *pagus vallensis* pour former, sous la souveraineté de la dynastie des rois rodolphiens, le *Vieux Chablais*, ou *pagus caputlacensis* (*capolago*, tête du lac). Rodolphe III institue l'abbé de Saint-Maurice comte du Chablais.

Une nouvelle affectation juridictionnelle du Chablais intervient lorsque, le 6 septembre 1032, Rodolphe III meurt sans héritiers ; à cette date, le royaume de Bourgogne passe d'abord sous l'autorité de son neveu, l'empereur allemand Henri II le Saint puis à son successeur l'empereur germanique Conrad II le Salique, (élu roi de Bourgogne le 1^{er} août 1034 à Genève) empereur du Saint Empire romain germanique ; à cette occasion le Chablais devient terre impériale.



La Via Francigena à Yvoire

VALESIAE ALTERA ET VII· NOVA TABVLA·

Efficit haec tabula cum priorum Valesiae integram descriptionem, poterantq; simul compingi, ut totius vallis situs unico aspectu lectoris oculis appareret. Quod autem Germanica lingua illam evulgavimus, noscitur nos illam parasse pro Cosmographia germanice scripta, nec levis ob multos labores simul irruentes illam latine redere, etiam si pauci sunt vocabula, potissimum monium & nullum, quae fuerant latine vertenda.



Carte du Valais de Sébastien Münster, 1545